



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Vendredi 9 Juin 2017 à 20h30

Affiché le mardi 6 juin Juin 2017

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Révision des attributions de compensations
2. Demande de subvention au titre du contrat de ruralité 2017-2020
3. Subventions aux associations
4. Accessibilité des écoles : marché de travaux
5. Indemnités du maire et des adjoints
6. Admission en non-valeur
7. Droit de préemption urbain
8. Motion proposée par le SDEC
9. Information concernant le financement du programme du PNR de Millevaches « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV)

Questions diverses

Le Maire



Jeanine PERRUCHET